



Communiqué de Mme Ségolène Royal

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le lundi 30 mars 2015

Ségolène Royal annonce la création de GEODEEP, un fonds de garantie pour accompagner le développement de la géothermie

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
croissance verte

Qu'est-ce que c'est ?

- **La géothermie, qui permet de produire de l'énergie à partir de la chaleur du sol, fait partie des sources d'énergie renouvelable qui participent à la lutte contre le dérèglement climatique et à une plus grande indépendance énergétique du pays.**
- **Le fonds de garantie GEODEEP est l'une des mesures concrètes pour accompagner la montée en puissance des énergies renouvelables. Le projet de loi de transition énergétique prévoit de porter à 32 % la part des énergies renouvelables dans notre consommation d'énergie à l'horizon 2030.**

Comment ça marche ?

- Doté de 50 millions d'euros, dont 25 millions apportés par l'ADEME, 15 millions par des opérateurs privés et 10 millions par la Caisse des dépôts, le fonds GEODEEP garantira les porteurs de projets contre le risque de trouver une ressource géothermale insuffisante. Il indemniserà le porteur de projet en cas d'échec des forages d'exploration ou d'exploitation. Il s'agit ainsi pour les industriels d'une véritable aide à l'engagement d'investissement en diminuant le risque supporté par le projet.
- **En sécurisant le risque financier pris par les industriels dans les projets de géothermie profonde, il permettra de soutenir le développement de cette filière pour laquelle la France dispose d'un savoir-faire reconnu.**

Quels résultats ?

- Au niveau économique, avec le développement attendu d'une dizaine de centrales de géothermie profonde, ce fonds permettra de réaliser un investissement de plus de 500 M€, de créer plus de 700 emplois pour la construction (étude forage centrale) et plus de 120 emplois pour la phase d'exploitation (plus de 15 ans par centrale).

Dans le cadre de la COP 21, Ségolène Royal soutient par ailleurs l'initiative Global Geothermal Alliance portée par l'IRENA, qui vise à développer la géothermie dans les pays en développement.

Pour toute information complémentaire, contact presse :

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie : 01 40 81 78 31

ADEME : 01 58 47 81 28